



Auflage 19'720 Ex.
Reichweite 59'160 Leser
Erscheint 8 x jäh
Fläche 52'200 mm²
Wert 4'200 CHF

Propriété
1002 Lausanne
www.fri.ch



Mazout

LE MAZOUT SE MET AU VERT

Aujourd'hui, en Suisse, 60% des chauffages sont alimentés par des énergies fossiles (40% par le mazout). Contrairement aux idées reçues, les chaudières à mazout ne sont pas interdites. De plus, avec l'éco-mazout, qui sera obligatoire dès le 1^{er} juin 2023, cette énergie fossile prend des teintes de plus en plus vertes. En système combiné avec le solaire ou les pompes à chaleur, les nouvelles chaudières hybrides ont le vent en poupe.

Que les propriétaires de chaudières à mazout se rassurent, le passage obligé à l'éco-mazout, qui doit se faire jusqu'au 1^{er} juin 2023 au plus tard, ne requiert aucun changement, si ce n'est celui de nettoyer sa citerne, purger la conduite d'alimentation entre la citerne et le brûleur, voire de renouveler la canne d'aspiration ou le filtre si nécessaire.

PAS D'INTERDICTION

A l'heure actuelle, il n'y aucune interdiction d'installer une chaudière à mazout. Le MoPEC recommande les solutions standards qui fournissent un certain pourcentage d'énergie renouvelable pour les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire (variable selon les cantons et la classe énergétique du bâtiment – CECB).

Dans le cas d'un changement de système de chauffage, les nouvelles chaudières à condensation hybrides (mazout et PAC) sont à la fois économiques et fiables. L'énergie est produite par le solaire en été et, l'hiver, le mazout prend le relais. Bon à savoir: ce type d'installation peut bénéficier de subventions très intéressantes.

5 ARGUMENTS EN FAVEUR DU MAZOUT



MARTIN STUCKY

Par **Martin Stucky**, responsable «technique et communication» pour la Suisse romande de **Avenergy**, Suisse.

Fiable – Un chauffage à mazout moderne avec sa technique de conden-

sation est à la fois fiable (très peu de frais d'entretien), robuste (durée de vie moyenne au-delà de 20 ans), simple (une combustion parfaitement maîtrisée), et très efficace (un rendement de 98 à 99%).

Economique – La chaudière à mazout reste le système de chauffage le plus avantageux à l'achat.

Puissance énergétique – Dans de nombreux cas, seul le chauffage au mazout fournit la puissance nécessaire (par exemple, en altitude, dans les anciens bâtiments, lors de besoins de grandes quantités d'eau chaude en peu de temps (hôtels, bains, etc.) pour assurer et satisfaire les besoins de chaleur et d'eau chaude sanitaire dans la température et la quantité requise.

Sécurité – Avec le mazout, vous êtes indépendant des réseaux de distribution (qu'il s'agisse du gaz, des chauffages à distance, ou de l'électricité), car vous disposez d'un stock d'énergie dans votre propre maison (citerne). De plus, vous avez le libre choix de votre fournisseur et vous pouvez acheter votre mazout au moment opportun selon l'évolution des prix. •

L'indépendance face aux réseaux de distribution et l'assurance d'avoir ses propres stock de combustible, font du mazout une énergie précieuse pour le chauffage.

© Avenergy



48

CHANGER LE BRÛLEUR: UNE SOLUTION INTÉRESSANTE

Est-il intéressant pour un propriétaire de changer le brûleur de sa chaudière à mazout?

«C'est une solution intéressante à envisager tant d'un point de vue économique qu'écologique. Mais à condition que la chaudière ait au moins 15 ans, argumente **Martin Stucky**. Au-delà de 15 ans de service, il est plutôt recommandé de songer à installer un nouveau système.»